International Development Information Centre

❖ ❖ E X P R E S S ❖ ❖

No. 8 | Outlook on Development Issues | November, 1995

Canada in the World: New Challenges for CIDA

Last February, Foreign Affairs Minister André Ouellet and International Trade Minister Roy MacLaren tabled a new Canadian Foreign Policy Statement. Entitled *Canada in the World*, this Statement set out the Government's three key foreign policy objectives:

- ❖ the promotion of prosperity and employment
- ❖ the protection of our security (within a stable global framework), and
- ❖ the projection of Canadian values and culture.

The Government announced its intention to make these objectives "... the focus for the full span of the Government's instruments, including the programs of international trade, diplomacy, and international assistance".

> "The Government is committed to ensuring that Canada will continue to do its fair share for the world, maintaining our proud and uniquely Canadian contribution to global governance and prosperity."

This Foreign Policy Statement represented the culmination of a year-long consultation on every aspect of international relations. Many Canadians made contributions to this extensive process, offering valuable ideas and proposals. The directions taken by the Government recognized that Canadians want to remain active internationally, within a constrained financial perspective. The Government formulated *Canada in the World* as an effective response to:

- ❖ the foreign policy aspirations of Canadians, and
- ❖ the challenges of an evolving world and a changing domestic situation (especially fiscal realities and a commitment to democratization of foreign policy).

The Statement establishes the mandate for Canadian ODA as follows:

"... to support sustainable development in developing countries, in order to reduce poverty and to contribute to a more secure, equitable and prosperous world".

In this EXPRESS, we summarize the Statement's implications for international assistance. More specifically, we elaborate on the Canadian Government's new priorities and the expectations facing CIDA. The Government's six priorities for Canadian ODA are:

- ❖ basic human needs
- ❖ women in development
- ❖ infrastructure services
- ❖ human rights, democracy and good governance
- ❖ private sector development, and
- ❖ the environment.

Français au verso

In the coming months, individual issues of the EXPRESS will address each of these priorities.

All quotations in this EXPRESS are extracted from *Canada in the World*, unless otherwise specified. Elaboration on the six priorities is drawn from *ODA Priorities: CIDA Operational Definitions* (issued by CIDA in September 1995). These definitions ascribe further precision to each priority, to permit consistent interpretation and facilitate reporting on expenditures. This is done by categorizing the activities which fall under each priority. The list of activities is seen as indicative, but not exclusive.

Role of Foreign Policy Statement

Canada in the World "... sets out the context within which Canada acts internationally, and the major objectives the Government intends to pursue in the world."

Canadian foreign policy must reflect an evolving global context. The world is changing in significant ways at an unprecedented pace, reflected by:

- the consolidation of power in the hands of electorates (with democratic growth)
- the increasing importance of economic wealth — rather than military might
- the role of technological innovations in promoting the flow of ideas, people and capital, and
- the economic and cultural effects of globalization.

The Statement also elaborates on the tensions and crises caused by a wide variety of agents; poverty, inequality, a lack of human rights, ethnic and religious divisions, the spread of weaponry, international crime, disease, global warming and mass involuntary migration, amongst others.

It is within this context that Canada's foreign policy was formulated. Many strategies and initiatives are planned to function effectively in the evolving, international environment.

Greater cooperation among states for mutual advantage; increasing rules-based regimes to facilitate economic integration; strengthening and re-focusing of international institutions; new strategic alliances between countries and within regions: all are identified as agents of change which will shape an effective response for international relations.

Canadian ODA

Canada in the World notes that many conditions must be met before development can take place. These include:

- equitable access to social services, productive assets and employment opportunities
- full and equal participation by women in the development of their societies
- respect for human rights and civil society and political systems that inspire confidence and trust
- promoting economic growth with equity
- environmental sustainability, and
- access to international markets and finance critical for long-term prosperity.

Development is seen as a highly complex process. A process that must take into account tremendous diversities worldwide and an extensive range of individual country needs and capabilities. Increasingly the future of developing countries is being "shaped by global trends and issues", which are best addressed through international cooperation.

❖ ❖ E X P R E S S ❖ ❖

Canada in the World endorses a policy framework which sets out four commitments for Canada's ODA program:

- ❖ a clear mandate and set of priorities
- ❖ strengthened development partnerships
- ❖ improved effectiveness, and
- ❖ better reporting of results to Canadians.

The Statement identifies a number of initiatives and commitments for each of these objectives.

Overall the Government remains committed to progressing towards its ODA target of 0.7 percent of GNP, when Canada's fiscal situation permits.

Canada will continue to provide most of its ODA resources to low-income countries, with Africa receiving the highest share of these resources. Assistance to Central and Eastern Europe and the former Soviet Union is to be actively maintained, but not funded at the expense of the ODA priorities. Policy direction for this program remains with DFAIT, while CIDA now becomes responsible for program delivery.

ODA Priorities

> "... an effective program for development cooperation — one that supports sustainable development — must address environmental, economic, political and social issues in an integrated way, and must take cultural realities into account."

The six program priorities set out in *Canada in the World* for key countries in Africa, Asia and the Americas are to be the focus for available ODA resources. Elaboration on each of these priorities follows.

Basic Human Needs

> "... to support efforts to provide primary health care, basic education, family planning, nutrition, water and sanitation, and shelter. ...continue to respond to emergencies with humanitarian assistance."

Canada is to commit 25 percent of its ODA to basic human needs "as a means of enhancing its focus on addressing the security of the individual".

ODA Priorities: CIDA Operational Definitions identifies a list of activities for each of the six categories identified under Basic Human Needs. For example, primary health care embraces prevention and control of disease (immunization, prevention and control of endemic diseases, etc.); basic curative care; health education; health personnel development; and capacity development. Nutrition includes direct feeding programs for emergencies and household food security. And the definition for shelter identifies access to housing, community participation and capacity development activities.

Women in Development

> "... to support the full participation of women as equal partners in the sustainable development of their societies."

❖ ❖ E X P R E S S ❖ ❖

CIDA's Policy on Women in Development and Gender Equity (WID & GE) governs the WID priority. This policy transcends equal access for women, addressing a more comprehensive role based on gender equity. Its objective is to strengthen women's ability to be both participants and decision-makers.

WID & GE is considered to be a cross cutting issue integral to all CIDA policy development and programming. WID-integrated activities are to include economic policy reform projects, and institutional strengthening and scholarship programs where gender needs, interests, sensitivities or participation are addressed. The WID-specific category includes:

- ❖ the establishment of gender funds
- ❖ credit programs designed for women, and
- ❖ institutional support to government offices of women's affairs.

Infrastructure Services

> "... to help developing countries to deliver environmentally-sound infrastructure services, with an emphasis on poorer groups and capacity building."

CIDA describes infrastructure services as "... the output or flow of services provided by physical infrastructure which protect health, promote social and economic development and improve the quality of life".

Infrastructure services is seen as comprising four categories:

- ❖ enabling environment
- ❖ institutional and human capacity
- ❖ universal access to basic infrastructure services, and
- ❖ additions to, maintenance or replacement of physical capital stock.

The capacity to deliver efficient and equitable infrastructure services results in important developmental benefits. These include contributions to poverty reduction, social development, gender equality, environmental sustainability and the development of local private sectors and active civil societies. Increasing economic productivity, physical mobility and communications — all fundamental to the improvement of the human condition — are critically dependent on access to infrastructure services.

Human Rights, Democracy, Good Governance

> "... to increase respect for human rights, including children's rights; to promote democracy and good governance; and to strengthen both civil society and the security of the individual".

Five objectives are recognized under this priority:

- ❖ the protection and promotion of human rights
- ❖ democratic institutions and practices
- ❖ public sector competence
- ❖ civil society's policy role, and
- ❖ political will of governments.

Private Sector Development

> "... to promote sustained and equitable economic growth by supporting private sector development in developing countries."

Private sector development in developing countries can be a potent instrument for reducing poverty by helping to generate sustainable development. Jobs and incomes created by private enterprises contribute to economic growth. With equitable growth, development benefits can be distributed widely and can help people living in and threatened by poverty to achieve sustainable livelihoods.

Categories include:

- establishing an enabling environment for the private sector
- promoting capacity, skills and productivity enhancements
- building linkages between the Canadian private sectors and those of our developing country partners
- generating sustained income for the poor through local enterprises, and
- promoting greater integration of the private sector in developing countries into the world economy.

Environment

> "... to help developing countries to protect their environment and to contribute to addressing global and regional environmental issues."

CIDA's Policy for Environmental Sustainability (January, 1992) establishes operational objectives and commitments for this priority.

Five categories are associated with this work:

- environmental conservation
- pollution prevention
- pollution control and remediation
- capacity development in environmental management, and
- environmental analysis and assessment.

Downstream Participation

> "The continued participation and support of Canadians will be critical to our success."

The Government is committed to building on the *Canada in the World* round of consultations. This will be done by establishing an open and permanent consultation process. Groups and individuals interested in international topics will be encouraged to participate and contribute.

Major initiatives include:

- Annual National Forums on Canada's International Relations are meant to review various aspects of foreign policy. The first Forum was held in Ottawa in March 1994; the second in Toronto in September 1995.
- The present model for consultations used for the business community (International Trade Advisory Committee (ITAC)

and Sectoral Advisory Groups (SAGIT)) and the NGO/human rights community will be extended to offer active consultations with other groups and individuals interested in international relations.

- DFAIT will carry out foreign policy consultation, research and outreach — bringing together government practitioners, parliamentarians, experts and citizens.

Policy formulation will also include a larger role for Parliament and greater reliance on partnerships, including those with the provinces and other levels of government.

For More Information

The Centre can put you in touch with a broad range of information sources on virtually any development issue. To use our services, please contact IDIC Client Services at 953-1035, or come to the 8th floor.

Foreign Affairs and International Trade offers information services through the following coordinates:

- InfoCentre: phone 1•800-267-8376 or 613•944-4000
- FaxLink: 613•944-6500
- InfoCentre Bulletin Board: 613•944-1581, or
- CIDA INTERNET: http://www.acdi-cida.gc.ca/

IDIC EXPRESS is produced to contribute to CIDA's realization of knowledge-based and continuous learning objectives. Our intent is to facilitate learning by providing reader access to consolidated information from significant works on critical topics and issues.

The contents of these circulars should in no way be viewed as modifying or updating any of the Agency's existing policies. IDIC seeks to be neither definitive nor prescriptive.

Centre d'information sur le développement international

❖ ❖ E X P R E S S ❖ ❖

N° 8 | Aperçu des questions relatives au développement | Novembre 1995

Le Canada dans le monde : de nouveaux défis pour l'ACDI

En février dernier, le ministre des Affaires étrangères André Ouellet et le ministre responsable du Commerce international Roy MacLaren publiaient un nouvel Énoncé relatif à la politique étrangère du Canada. Intitulé *Le Canada dans le monde*, cet Énoncé présente les trois principaux objectifs du gouvernement en matière de politique étrangère, soit :

- ❖ la promotion de la prospérité et de l'emploi
- ❖ la protection de notre sécurité (dans un cadre mondial stable), et
- ❖ la projection des valeurs et de la culture canadiennes.

Le gouvernement a déclaré son intention de faire en sorte que «tous les instruments du gouvernement, y compris les programmes de commerce international, de diplomatie et d'aide internationale, (soient) ciblés sur ces objectifs».

> Le gouvernement est résolu
> à faire en sorte que
> le Canada continue à faire
> sa juste part pour ce monde et maintienne
> sa contribution fière et distincte
> à la gestion de la planète
> et à la prospérité internationale.

Cet Énoncé de politique étrangère représente le point culminant d'une consultation entreprise pendant une année sur les divers aspects des relations internationales. Plusieurs Canadiens et Canadiennes ont contribué à cette vaste démarche en offrant idées et propositions intéressantes. Les orientations adoptées par le gouvernement reconnaissent que le Canada veut demeurer actif sur la scène internationale malgré les perspectives financières restreintes. Le gouvernement a rédigé *Le Canada dans le monde* en réaction efficace :

- ❖ aux aspirations de la population canadienne vis-à-vis la politique étrangère
- ❖ aux défis d'un monde en évolution et d'une conjoncture nationale mouvante (tout spécialement la réalité fiscale et l'engagement vis-à-vis la démocratisation de la politique étrangère).

L'Énoncé précise quel est le mandat de l'APD canadienne :

«... soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère».

Le présent numéro de l'EXPRESS résume les répercussions de l'Énoncé relativement à l'aide internationale. Plus précisément, nous examinerons les nouvelles priorités du gouvernement canadien, ainsi que les attentes auxquelles fait face l'ACDI. Les six volets prioritaires du gouvernement en ce qui touche l'APD canadienne sont les suivants :

- ❖ les besoins humains fondamentaux
- ❖ les femmes et le développement
- ❖ les services d'infrastructure
- ❖ les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement
- ❖ le développement du secteur privé
- ❖ l'environnement.

Dans les prochains mois, les numéros de l'EXPRESS porteront sur chacun de ces volets prioritaires.

English Overleaf

Toutes les citations du présent numéro de l'EXPRESS proviennent du livret intitulé *Le Canada dans le monde*, sauf avis contraire. L'explication des six volets prioritaires provient du document intitulé *Volets prioritaires de l'APD : définitions opérationnelles de l'ACDI* (publié par l'ACDI en septembre 1995). Ces définitions explicitent chaque volet prioritaire, pour faciliter une interprétation suivie et faciliter les rapports relatifs aux dépenses. Cela s'effectue en catégorisant les activités tombant sous chaque volet prioritaire. La liste des activités est donnée à titre indicatif, mais non exclusif.

Le rôle de l'Énoncé sur la politique étrangère

Le Canada dans le monde établit simplement le cadre de l'action internationale du Canada et expose les grands objectifs que le gouvernement entend poursuivre dans le monde.

La politique étrangère du Canada doit tenir compte d'une conjoncture mondiale en pleine évolution. Des changements profonds s'opèrent dans le monde à un rythme inédit, et cela se traduit par :

- la consolidation du pouvoir dans les mains des électeurs (avec une croissance de la démocratie)
- l'importance accrue de la richesse économique — plutôt que la puissance militaire
- le rôle des innovations technologiques pour la promotion du flot des idées, des gens et du capital
- les effets économiques et culturels de la mondialisation.

L'Énoncé explique également les tensions et les crises entraînées par une vaste foule de facteurs, dont la pauvreté, l'inégalité, l'absence des droits de la personne, les clivages ethniques et religieux, la prolifération des armements, la criminalité internationale, les maladies, le réchauffement planétaire et les migrations involontaires de masse, entre autres.

C'est dans ce contexte qu'a été formulée la politique étrangère du Canada. De nombreuses stratégies et initiatives sont prévues et doivent fonctionner efficacement dans un milieu international en pleine évolution.

Une meilleure coopération interétatique débouchant sur des avantages réciproques; la multiplication des régimes de droit pour faciliter l'intégration économique; le renforcement et la réorientation des institutions internationales; de nouvelles alliances stratégiques entre pays et entre régions : voilà autant de facteurs de changement susceptibles de produire un résultat satisfaisant en matière de relations internationales.

L'APD canadienne

Le Canada dans le mon note que plusieurs conditions doivent être rassemblées avant que le développement ne puisse se produire, entre autres les suivantes :

- un accès équitable aux services sociaux, aux moyens de production et aux perspectives d'emploi
- une participation pleine et égalitaire des femmes au développement de leurs sociétés
- le respect des droits de la personne est essentiel, et la société civile et les systèmes politiques doivent être sains et inspirer confiance
- la promotion de la croissance économique équitable
- la durabilité environnementale
- l'accès aux circuits financiers et aux marchés internationaux est indispensable à la prospérité à long terme.

Le développement est perçu comme un processus extrêmement complexe, qui doit tenir compte des incroyables diversités mondiales et d'un vaste éventail de besoins et de capacités de la part des pays pris un à un. L'avenir des pays en développement est progressivement façonné par les tendances et la conjoncture mondiale, auxquelles on peut répondre le mieux possible par la coopération internationale.

Le Canada dans le monde adopte un cadre de politique qui fixe quatre engagements pour le programme de l'APD canadienne :

- un mandat et un ensemble de priorités clairs

- ❖ des partenariats renforcés en matière de développement
- ❖ une efficacité améliorée
- ❖ une meilleure transmission des résultats à la population canadienne.

L'Énoncé identifie un certain nombre d'initiatives et d'engagements pour chacun de ces objectifs.

Règle générale, le gouvernement demeure résolu à améliorer l'efficacité de l'APD et à se rapprocher de l'objectif de 0,7 p. 100 du produit national brut (PNB) lorsque la situation financière du Canada le permet.

Le Canada continuera d'offrir l'ensemble de son APD aux pays à faible revenu. L'Afrique continuera de recevoir la plus grande part de cette aide. L'aide accordée aux pays de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique sera activement maintenue, mais ce financement ne s'effectuera pas au détriment des priorités de l'APD. L'orientation de la politique restera entre les mains du MAECI, tandis que l'exécution des programmes sera transférée à l'ACDI.

Priorités de l'APD

> «... tout programme de coopération qui se veut efficace — c'est-à-dire qui vise le développement durable — doit chercher à intégrer les enjeux environnementaux, économiques, politiques et sociaux, et tenir compte des réalités culturelles».

Les six volets prioritaires pour les programmes précisés dans la publication *Le Canada dans le monde* pour les principaux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique doivent être ciblés en fonction des ressources disponibles pour l'APD. Voici une explication pour chacune de ces priorités.

Les besoins humains fondamentaux

> «... afin d'appuyer les efforts dans les domaines des soins de santé élémentaires, de l'éducation de base, de la planification familiale, de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène et du logement. ... Le Canada continuera de fournir une aide humanitaire dans les situations d'urgence».

Le Canada engagera 25 p. 100 de son APD pour les besoins humains fondamentaux «comme moyen de renforcer l'accent donné à la question de la sécurité de l'individu».

Les volets prioritaires de l'APD : Définitions opérationnelles de l'ACDI établit une liste d'activités pour chacune des six catégories identifiées à la rubrique Besoins humains fondamentaux. Par exemple, les soins de santé primaires comprennent la prévention et le contrôle des maladies (immunisation, prévention et contrôle des maladies endémiques, etc.); soins curatifs de base; éducation sanitaire; perfectionnement du personnel de la santé; et développement des capacités. La nutrition comprend les programmes d'alimentation directs en situations d'urgence et la sécurité alimentaire des ménages. La définition du logement comprend l'accès au logement, la participation communautaire et le développement des capacités.

Les femmes et le développement

> «...afin d'encourager la pleine participation des femmes, à titre de partenaires égales, au développement durable de leurs sociétés».

La Politique de l'ACDI sur l'intégration de la femme au développement (IFD) et sur l'égalité des sexes (ES) régit la priorité relative à l'IFD. Cette politique va au-delà de l'égalité d'accès pour les femmes et leur attribue un rôle plus complet axé sur la situation des hommes et des femmes dans le contexte de l'équité. Son objectif consiste à renforcer la capacité des femmes de participer au processus de développement et d'y prendre part à titre de décideuses.

❖ ❖ E X P R E S S ❖ ❖

L'IFD et l'ES constituent des questions transversales qui font partie intégrante de toutes les politiques et de tous les programmes de l'ACDI. Les activités intégrant l'IFD doivent comprendre des projets de réforme de la politique économique, des programmes de renforcement d'une institution et des programmes d'attribution de bourses d'études dans lesquels on vise les besoins des hommes et des femmes, leurs intérêts, leurs points sensibles ou encore leur participation. La catégorie des projets visant expressément l'IFD comprend les suivants :

- ❖ la création de fonds pour la condition féminine
- ❖ des programmes de financement conçus pour aider les femmes
- ❖ un soutien institutionnel accordé aux bureaux gouvernementaux des affaires féminines.

Les services d'infrastructure

> «... afin d'aider les pays en développement à fournir des services d'infrastructure respectueux de l'environnement, l'accent étant mis sur les groupes les plus démunis et sur la création des capacités».

L'ACDI décrit les services d'infrastructure comme étant «... ceux que permettent d'offrir les ouvrages et systèmes physiques mis en place pour protéger la santé, promouvoir le développement socio-économique et améliorer la qualité de vie».

Les services d'infrastructure comprennent quatre catégories :

- ❖ un régime permettant de fournir les services
- ❖ les institutions et les compétences humaines
- ❖ la distribution équitable des services d'infrastructure élémentaires
- ❖ le renforcement, l'entretien ou le remplacement du capital physique.

La capacité de fournir des services d'infrastructure à la fois efficaces et équitables produit d'importants avantages en matière de développement. Notons une contribution à la réduction de la pauvreté, le développement social, l'égalité des sexes, la durabilité de l'environnement ainsi que la croissance des secteurs privés locaux et des sociétés civiles actives. L'amélioration de la productivité économique, la mobilité physique et les communications — tous des éléments fondamentaux à l'amélioration de la condition humaine — dépendent de façon critique de l'accès aux services d'infrastructure.

Les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement

> «... afin d'accroître le respect des droits de la personne, y compris ceux des enfants, de promouvoir la démocratie et une meilleure gestion des affaires publiques, et de renforcer à la fois la société civile, et la sécurité de l'individu».

Cinq objectifs sont reconnus en vertu de cette priorité :

- ❖ la protection et la promotion des droits de la personne
- ❖ les institutions et pratiques démocratiques
- ❖ la compétence du secteur public
- ❖ le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques
- ❖ la volonté politique des gouvernements.

Le développement du secteur privé

> «... afin de promouvoir une croissance économique soutenue et équitable par un appui au secteur privé dans les pays en développement».

Dans les pays du tiers-monde, l'expansion du secteur privé peut contribuer énormément à réduire la pauvreté en aidant à susciter un développement durable. Les emplois et les revenus que créent les entreprises privées favorisent la croissance économique. Si celle-ci est équitable, les retombées du développement peuvent profiter à toute la société et aider les personnes vivant dans la pauvreté ou menacées par elle à obtenir un gagne-pain durable.

Les catégories comprennent les suivantes :

- établir un cadre d'action du secteur privé
- promouvoir le développement des capacités des compétences et de la productivité
- établir des liens entre les secteurs privés du Canada et ceux de nos partenaires dans les pays en développement
- procurer aux pauvres des revenus durables en établissant des entreprises locales
- aider le secteur privé des pays du tiers-monde à mieux s'intégrer à l'économie mondiale.

L'environnement

> «... afin d'aider les pays en développement à protéger leur environnement physique et à contribuer à la gestion des enjeux environnementaux aux niveaux régional et mondial».

Dans sa Politique environnementale en matière de développement durable, approuvée en janvier 1992, l'ACDI énonçait ses objectifs opérationnels et ses engagements relatifs à cette priorité.

Cinq catégories sont rattachées à ce travail :

- la conservation de l'environnement
- la prévention de la pollution
- la lutte contre la pollution et les mesures correctrices
- le développement des capacités en gestion de l'environnement
- l'analyse et l'évaluation environnementales.

La participation future

> «La participation soutenue et l'appui des Canadiens sont primordiaux».

Le gouvernement a pris l'engagement d'aller de l'avant en se fondant sur les consultations tenues dans le cadre du *Canada dans le monde*. Cela s'effectuera en établissant un processus de consultation à la fois ouvert et permanent. On encouragera les groupes et individus intéressés aux sujets d'envergure internationale à y participer et à faire une contribution.

Retenons les principales initiatives suivantes :

- Tous les ans, le gouvernement organisera un forum national sur les relations internationales du Canada, afin d'examiner divers aspects de la politique étrangère. Le premier forum se tenait à Ottawa en mars 1994 alors que le second avait lieu à Toronto en septembre 1995.
- L'actuel modèle pour les consultations menées avec le milieu des affaires (Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) et groupes de consultations sectorielles (GCSCE)) et avec les partenaires du milieu des ONG et des droits de la personne sera élargi pour offrir des consultations actives auprès d'autres groupes et particuliers s'intéressant aux relations internationales.
- Le MAECI entreprendra une consultation en matière de politique étrangère, de recherche et d'information qui réunira fonctionnaires, parlementaires, experts ainsi que citoyens et citoyennes.

La formulation des politiques comprendra aussi un rôle élargi pour le Parlement et l'on comptera davantage sur des partenariats élargis, y compris avec les gouvernements provinciaux et les autres niveaux de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements

Le Centre peut vous mettre en communication avec un vaste éventail de sources d'information sur toute question touchant le développement. Pour utiliser ses services, veuillez communiquer avec les services à la clientèle du CIDI au 953-1035, ou encore venez nous visiter au 8e étage.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international offre des services d'information par voie des coordonnées suivantes :

- InfoCentre : téléphone 1•800-267-8376 ou 613•944-4000
- FaxLink : 613•944-6500
- InfoCentre Bulletin Board : 613•944-1581
- ACDI INTERNET: http://www.acdi-cida.gc.ca/

Le CIDI Express est conçu afin d'appuyer la réalisation des objectifs de l'ACDI en matière d'information et d'éducation permanente. Notre intention est d'appuyer l'apprentissage en facilitant l'accès du public lecteur à l'information contenue dans des ouvrages-clés axés sur des questions et des thèmes importants.

Le contenu de ces bulletins ne doit aucunement être interprété comme modifiant ou révisant les politiques actuelles de l'Agence. Il ne s'agit ni d'une prise de position officielle, ni d'une vision globale du sujet traité.